



Note d'éducation permanente
de l'ASBL Fondation Travail-Université (FTU)
N° 2015 – 1, mars 2015
www.ftu.be/ep

Quelles solidarités pour quels développements ?

Une trajectoire de 60 ans.

« Nord-Sud » est une manière générique de désignation d'une réalité internationale d'inégalité. En quelque sorte un constat, qui ne dit encore rien de l'approche analytique ni des conséquences politiques qu'on en tire. Or, il y a pluralité d'analyses et, conséquemment, pluralité de projets politiques, et donc : espaces de conflits. Nous voulons quant à nous nous inscrire dans un ambitieux mouvement de promotion de la protection sociale au niveau mondial. Cette approche ne sort pas de nulle part : elle est le résultat d'une trajectoire historique non linéaire. Les analystes¹ tendent à converger dans l'identification d'au moins deux grandes « périodes ». En dire quelques mots permet d'utilement éclairer le projet nouveau qui se dessine aujourd'hui.

D'abord une clarification sur la notion « Nord-Sud ». Contrairement à ce que peut laisser croire une compréhension spontanée, la notion ne se réfère pas à un facteur géographique mais à un facteur de développement économique et social. Le Nord est constitué des pays à hauts revenus et dont les économies ont bénéficié de la révolution industrielle : ils sont majoritairement localisés dans l'hémisphère Nord mais sans exclusivité (car certains se situent dans l'hémisphère Sud : par exemple l'Australie). A l'inverse, le Sud est constitué des pays à faibles revenus et dont les économies n'ont pas bénéficié de la révolution industrielle : ils sont majoritairement localisés dans l'hémisphère Sud, mais là non plus sans exclusivité (car certains se situent dans l'hémisphère Nord : Chine, Inde)².

¹ Les principales sources qui ont-elles-mêmes éclairé le présent texte sont : Arnaud Zacharie, « Mondialisation : qui gagne et qui perd ? Essai sur l'économie politique du développement » Ed. Le bord de l'eau, coll. La Muette, Lormond (F) – Bruxelles (B), 2013 ; Jean Copens, « Sociologie du développement », Paris, Armand Colin, 2ème édition, 2010.

² Cette clarification est reprise d'Arnaud Zacharie, déjà cité.

Pour l'analyse de cette situation d'inégalité et l'élaboration de projets politiques, deux grandes époques se dégagent depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

L'ÉPOQUE « TIERS-MONDE »

L'époque « Tiers-Monde » est celle du temps de la guerre froide. Le développement y est alors majoritairement conçu comme le stade final d'un processus linéaire de *modernisation par étapes* successives : la conception est clairement évolutionniste ; l'indicateur du développement est le Produit National Brut (PNB). Le conflit existe entre les approches, occidentale d'une part, communiste d'autre part, mais il ne se joue que vis-à-vis du « point d'arrivée » visé : dans l'optique communiste, on ajoute une étape : après la révolution bourgeoise, la révolution prolétarienne. Ce qui signifie concrètement pour eux : dès lors qu'ils sont confrontés à une société qualifiée de « féodale », le travail consiste d'abord à réussir l'industrialisation et la révolution bourgeoise. Occident et bloc communiste sont en conflits pas seulement idéologiques³, mais aussi pour capter les « régions sous-développées » dans leurs sphères d'influence respectives – les conflits n'ont pas toujours été aussi « froids » que ce que peut laisser entendre la notion « guerre froide ». Comme les régions sous-développées ont vocation à être mises sur la voie du développement, le vocabulaire se modifie progressivement : le « pays sous-développé » devient « pays en voie de développement ».

Moments clés pour un basculement dans les relations internationales : les conférences successives de Bandung (1955) et de Belgrade (1961) : avant même la grande vague de décolonisation⁴ de la décennie 60, une série de pays du Sud se constituent en « mouvement des non-alignés » et s'approprient la nouvelle notion de « Tiers-Monde »⁵, pour soutenir une volonté de mener des politiques de développement en indépendance de celles des deux mondes antagonistes de la guerre froide.

Le mouvement est soutenu par une approche intellectuelle très différente de l'évolutionnisme : le sous-développement n'est plus une question de retard dans l'évolution naturelle des sociétés mais le résultat de l'Histoire économique : l'intégration des pays en voie de développement (la *périphérie*) au marché mondial les rend dépendants de capitaux et de technologies des pays développés (le *centre*) et les condamne à l'échange inégal : le Tiers-Monde n'étant spécialisé que dans l'exportation de matières premières, il se retrouve condamné au sous-développement.

Approche radicalement critique de la théorie de la modernisation, cette *théorie de la dépendance*⁶ va inspirer de nombreux pays, qui vont dès lors articuler une revendication de changements structurels

³ La théorie de la modernisation dans son versant occidental a été exposée la plus complètement par Walt Rostow, « Les étapes de la croissance économique », 1960. La version française est significativement sous-titrée « Un manifeste non communiste », Paris, Seuil, 1963.

⁴ La décolonisation a été fortement encouragée par les Etats-Unis dans le cadre d'une compétition intra-occidentale : il s'agissait de briser les situations de monopole des Européens dans le Sud. Pour autant, la froideur du constat ne doit pas conduire à regretter le temps des colonies européennes !

⁵ La première apparition de la notion « Tiers-Monde » est observée dans un article d'Alfred Sauvy livré à « L'Observateur » du 14 août 1952.

⁶ Parmi les auteurs de ce courant, par exemple : Samir Amin, « L'accumulation à l'échelle mondiale. Critique de la théorie du sous-développement », Paris, Anthropos/IFAN, 1970 ; André-Gunder Frank, « Le développement du sous-développement. L'Amérique latine », Paris, F. Maspero, 1972 ; Celso Furtado, « Théorie du développement économique », Paris, Presses Universitaires de France, 1970 ; Pierre Jalée, « Le pillage du Tiers-Monde », Paris, F. Maspero, 1965.

dans le système international à des politiques nationales volontaristes en matière de développement industriel et agricole (pour s'affranchir de la spécialisation)⁷.

Mais cela n'a eu qu'un temps. Les raisons sont diverses.

D'une part, d'un point de vue intellectuel, la théorie de la dépendance expose incontestablement des choses justes, mais – cela établi – on ne distingue pas trop ce qu'il y a à faire concrètement ici-et-maintenant ni ce qu'il peut y avoir comme marge de manœuvre, tant l'image est celle d'une force déterministe, un rouleau compresseur qui s'impose quoi qu'il arrive. Il n'y a d'issue que dans le radicalisme d'une révolution mondiale, dont en réalité on ne voit ni le chemin, ni le point d'aboutissement souhaitable.

D'autre part, « Tiers-Monde » est une notion très « englobante » derrière laquelle se cache une énorme diversité de situations concrètes, ce qui fragilise d'emblée la capacité de rapport de force : l'Arabie Saoudite, le Burundi, le Paraguay, la Chine,... sont tous « pays du Tiers-Monde » : on peut concevoir que si des alliances se nouent entre eux, ce n'est pas forcément « pour toujours ».

Finalement, la « révolution conservatrice » des années 80 va atteindre la capacité des Etats du Sud à faire ledit rapport de force puisqu'il s'est agi d'abandonner l'intervention publique au profit du secteur privé, au terme d'une libéralisation effectuée au pas de charge.

L'ÉPOQUE « CONSENSUS DE WASHINGTON »

Le moment symbolique du basculement est la chute du Mur de Berlin (1989). Brusquement, le monde devient unipolaire. S'ensuivent 10 années d'hyperpuissance américaine sous l'égide du « *nouvel ordre mondial* »⁸, repris aussi sous la dénomination de *consensus de Washington* : la libéralisation des marchés est consacrée sous l'argument qu'elle serait seule à permettre l'allocation optimale des ressources internationales. Il y a officiellement « *consensus* » parce que le cadre de référence pour les politiques de développement devient unique, quelle que soit la grande institution internationale⁹ qui la met en œuvre : FMI¹⁰, Banque Mondiale¹¹, OMC¹².

En matière d'aide au développement, la grande affaire de l'époque devient la gestion de la crise de la dette. Le FMI s'y fait l'intermédiaire entre les pays endettés et les banques créancières : il prête à son tour, sous conditions : d'une part, les banques doivent accepter le rééchelonnement de la dette, d'autre part, les pays doivent recommencer à rembourser tout en menant des réformes marquées du sceau de l'austérité et de la libéralisation.

Le consensus de Washington a rapidement perdu en légitimité : ses recettes aveuglement mises en œuvre ont provoqué des catastrophes sociales. Par ailleurs, durant la décennie, une série de sommets se réunissent qui prennent actes de toutes sortes de problèmes (exemples : sommet de la Terre à Rio en 1992 ; sommet de Pékin en 1995 conte les discriminations de genre ; ...). Dès 2000, le contexte était mûr pour au moins aménager le principe du consensus de Washington. C'est le sens de l'adoption de la *Déclaration du Millénaire* par l'assemblée générale des Nations Unies. La

⁷ Les stratégies concrètes sont diverses : planification centralisée (en pays influencés par le marxisme), substitution aux importations (plusieurs cas en Amérique latine), promotion des exportations (essentiellement en pays asiatiques).

⁸ L'expression est de Georges Bush.

⁹ On trouve un panorama des institutions internationales dans Jean Copens, déjà cité, pages 45 à 52.

¹⁰ FMI = Fonds Monétaire International

¹¹ Partage des tâches : le FMI s'occupe des réformes macro-économiques ; la Banque Mondiale des réformes sectorielles.

¹² OMC = Organisation Mondiale du Commerce.

déclaration contient 8 objectifs¹³. Analytiquement, son projet est assez ... « pauvre » : il vise à atténuer les symptômes de la pauvreté plutôt que lutter contre ses causes. Il a néanmoins permis, dans la foulée, de produire successivement les *consensus de Monterray*¹⁴ (2002) et de *Sao Paulo* (2005) qui ont apporté quelques adaptations : celles-ci sont plus dans l'aménagement que dans le bouleversement. En l'occurrence, un cadre national d'action redevient légitime pourvu qu'il continue à contribuer à la création d'un contexte favorable au développement du commerce. Dès lors que les engagements internationaux sont respectés, il est admis que puissent subsister des marges de manœuvre nationales. Les conditions de l'aide au développement prennent désormais la forme de la *bonne gouvernance*¹⁵ ; les dépenses d'éducation et de santé sont revalorisées.

Détail piquant : les objectifs du millénaire étaient réputés être atteints non pas d'ici la fin du millénaire, mais ...en 2015 ! Autant mettre immédiatement fin au suspens : c'est raté ! Certes, une statistique pourra montrer que le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a diminué, mais elle est essentiellement imputable aux résultats de la Chine : dans d'autres régions, le nombre de personnes pauvres s'est accru, ce dont témoigne la nouvelle qualification de *Pays Moins Avancés* dont 49 Etats se retrouvent qualifiés. Si on reprend les cadres de la théorie de la dépendance, on dira qu'une réorganisation s'est opérée : il faut désormais prendre en compte aussi une *semi-périphérie* accrochée au centre, tandis que la périphérie décroche plus radicalement que jamais.

PROTECTION SOCIALE

En définitive, la trajectoire brièvement retracée n'est pas réellement enthousiasmante.

Et nous, où en sommes-nous ? Le projet de la gauche « *n'est pas de s'adapter à l'injustice du monde, mais de se donner les moyens théoriques et pratiques de la faire reculer* »¹⁶.

Une large coalition s'est organisée en Belgique, réunissant les plates-formes francophones et flamandes d'ONG de coopération au développement, les deux grandes mutuelles (chrétienne et socialiste) et les trois syndicats en vue d'organiser une campagne de deux ans sur le thème de la protection sociale, vue dans une optique mondiale. Il faut prendre la mesure de l'audace que cela représente dans le contexte politique, économique et social morose de notre pays, en particulier dans le contexte de manœuvres systématiques d'affaiblissement de notre propre système de sécurité sociale. Il y a beaucoup de raisons pour plaider en faveur de la protection sociale : elle n'est pas entrave à la compétitivité mais facteur de développement économique ; elle n'intervient pas charitablement sur la pauvreté : elle contribue à lui donner une solution structurelle ; et puis, « tout simplement », elle est un droit inscrit dans la Déclaration universelle des droits humains depuis 1948.

Notre système est mis sous pression. Il le sera d'autant plus s'il est isolé. Les intérêts du Sud et du Nord se rejoignent. Qui sait ? Peut-être après les époques « Tiers-Monde » et « consensus de Washington » les commentateurs trouveront-ils dans le futur de bonnes raisons pour qualifier une nouvelle époque comme celle de la *protection sociale* ...

Nous sommes heureux et fiers, par l'intermédiaire de nos journées d'étude « Semaine sociale », de pouvoir apporter notre modeste contribution à ce travail collectif.

¹³ PNUD, « Les objectifs du millénaire pour le développement », Rapport mondial sur le développement humain, Paris, Economica, 2003.

¹⁴ Monterray est au Mexique.

¹⁵ Pour l'auteur de la présente, que le principe « bonne gouvernance » soit, globalement, un terme lié aux options néolibérales ne fait pas pour autant de la mauvaise gouvernance une politique à promouvoir comme progressiste !

¹⁶ Expression reprise de : Alain Supiot, « L'esprit de Philadelphie. La justice sociale face au marché total », Paris, Seuil, 2010.

Travail qui n'est pas terminé par son simple énoncé. Car, force est de constater la grande diversité des acteurs qui, aujourd'hui, se disent convaincus de l'importance de la protection sociale : la Banque Mondiale autant que les gouvernements progressistes d'Amérique du Sud, les organisations onusiennes autant que la société civile internationale. D'évidence, des conflits se préparent autour des arbitrages¹⁷ : quelle couverture vise-t-on ? Simplement les soins de santé, une sécurité sociale « à l'euro-péenne », un cadre plus large comprenant le droit à l'éducation ? Imagine-t-on des droits universels ou se place-t-on dans la protection des plus faibles ? Quel taux de couverture ? Quel mode de financement ? Bismarck (un principe d'assurance lié au travail et financé par des cotisations) ou Beveridge (une solidarité nationale financée par l'impôt)¹⁸ ? Comment fait-on pour financer la protection sociale des immenses populations qui ne sont pas dans l'emploi formel ? Comment avancer en évitant la « trialisation » des sociétés : une couverture minimale pour tous, une couverture meilleure pour les personnes intégrées dans l'emploi formel, une couverture encore meilleure pour la minorité qui a les moyens de se l'offrir ? En tout état de cause, il est vraisemblable qu'on ne puisse « plaquer » tels quels nos systèmes européens sur le reste de la planète.

Derrière toutes ces questions réside un enjeu que Francine Mestrum nomme de « politiques transformatrices » qui « s'attaquent aux racines de la pauvreté, des inégalités, du chômage, des mauvaises conditions de travail et du changement climatique. De plus, une politique participative, indispensable si l'on veut des protections qui répondent aux priorités définies par les personnes, aura une influence déterminante sur la démocratie »¹⁹.

Pierre GEORIS

La présente analyse sert à introduire la Semaine Sociale 2015, organisée par le CIEP, sur le thème : « Protection sociale : qu'elle soit mondiale ! ». Elle sera publiée ultérieurement dans le numéro hors-série de la revue « Politique » reprenant les actes de l'événement.

Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr>



Les notes d'éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 3.0 non transposé](#).

Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à gvalenduc@ftu-namur.org.

FTU – Association pour une
Fondation Travail-Université

Rue de l'Arsenal, 5 – 5000 Namur
+32-81-725122
Chaussée de Haecht, 579 – 1030 Bruxelles
+32-2-2463851

Site éducation permanente : www.ftu.be/ep
Site recherche : www.ftu-namur.org

Éditeur responsable : Pierre Georis



Avec le soutien de la Communauté française / Fédération Wallonie Bruxelles

¹⁷ François Polet, « Etendre la protection sociale au Sud : défis et dérives d'un nouvel élan », in Alternatives sud, « Protection sociale au Sud. Les défis d'un nouvel élan », co-édition Centre Tricontinental, CNCD 11.11.11, Syllepse, Paris, Louvain-la-Neuve, 2014.

¹⁸ Lorsqu'il s'agit de la Belgique, nous sommes résolument « Bismarck », parce que le système implique les partenaires sociaux. A ce titre, il protège mieux les bénéficiaires de décisions abruptes qui peuvent être prises dans les systèmes « Beveridge » : comme c'est l'impôt seul qui finance, l'Etat y décide seul.

¹⁹ Francine Mestrum, « La protection sociale : nouveau cheval de Troie du néolibéralisme ? » in Alternatives Sud, « Protection sociale au Sud. Les défis d'un nouvel élan », déjà cité.

